

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### **A lire avec attention avant de remplir très lisiblement votre bulletin d'inscription ci-après.**

Seuls les licenciés FFCT, et/ou les licenciés membres des fédérations étrangères pourront participer aux circuits de randonnées. Afin de nous permettre de nous organiser au mieux, le nombre de participants (cyclotouristes + accompagnateurs) sera limité en fonction des possibilités d'hébergement.

#### **1 - Identité des participants**

Licenciés FFCT et leur famille (ascendants, descendants, conjoints, concubins déclarés, pacsés, enfants sous tutelle).

Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué à la permanence, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un badge pour le présenter à tous les contrôles.

L'utilisation de vélos à assistance électrique sur les circuits est strictement réservée aux licenciés autorisés par la fédération et l'usage du vélo avec moteur thermique est totalement proscrit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

**Seuls les licenciés inscrits reçoivent des cartes de route et des plaques de cadre. Ces dernières sont obligatoirement fixées sur le vélo.**

#### **2 – Droits d'inscription**

En accord avec la FFCT, les droits d'inscription reçus **après le 15 Juillet 2014 seront majorés de 50 %** sauf pour les étrangers, **cachet de la poste faisant foi ou date d'envoi du courriel. Les dossiers non conformes seront mis en litige, ce qui retardera l'inscription.**

Le tarif préférentiel de 15 € s'applique aux seuls bénéficiaires de la **licence famille FFCT** : conjoint, concubin, pacsé licencié ou jeune de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié. **(Saisie correcte de la licence impérative)**

Une demande d'annulation pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit sera recevable avant la date du 14 juillet 2014.

Pour toute annulation après cette date, les droits d'inscription resteront acquis en totalité à l'organisation pour frais de constitution de dossier. L'appréciation du cas de force majeure reste de la compétence exclusive du COSFIC

Les prestations : Excursions, Repas, Randonnées Pédestres et Cyclo-découvertes® **ne seront en aucun cas remboursées pour toute annulation postérieure au 14 juillet 2014.**

Toute absence de souscription d'une assurance contre les accidents corporels entraîne ipso facto la renonciation du participant à tout recours à l'encontre de l'organisation et de la FFCT au titre de ce risque.

#### **3 – L'accueil des jeunes**

L'accueil des jeunes se fera dans l'enceinte de la permanence.

Le bulletin d'inscription « Jeunes » est à compléter pour chaque enfant et à joindre à votre dossier.

Ne pas oublier de renseigner le paragraphe 2 du bulletin individuel et familial.

#### **4 – Hébergement**

**Les 2 campings fédéraux** sont situés à Saint-Pourçain-sur-Sioule à proximité de la permanence. Les organisateurs rappellent que les campings fédéraux sont des campings provisoires et, qu'à ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (pas d'électricité, pas de WIFI, sur les emplacements).

Des campings au village de la communauté de communes (rayon de 3 à 10km), limités à 50 emplacements et animés par les associations du village, seront mis en place.

Le camping municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule (label handicap) sera réservé en priorité pour les personnes en situation de handicap (en relation avec la commission « Sports pour tous » de la FFCT. Signaler par courrier ou dans la rubrique commentaire pour les inscriptions par internet, pour l'attribution d'emplacements dans ce camping en fonction des places disponibles (certificat médical obligatoire).

**Les hébergements collectifs** : les petits déjeuners ne sont pas compris dans le tarif indiqué. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis (un règlement intérieur vous sera remis).

**Hébergement chez l'habitant** : remplissez le questionnaire page 2 et vous recevrez une proposition d'hébergement avec l'accusé de réception de votre inscription. Veuillez ne pas omettre le règlement forfaitaire de 5 € par personne pour participation aux frais induits par la recherche de logement. Aucun logement ne sera attribué sans réception du bulletin d'inscription dûment complété.

**Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble (campings, dortoirs ou logement chez l'habitant) regroupez vos dossiers d'inscription, précisez vos souhaits et transmettez-les par courrier ou précisez vos souhaits dans la rubrique commentaire pour les inscriptions par internet. Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande, dans la mesure où votre dossier arrive suffisamment tôt.**

#### **5 – Restauration**

Une restauration du terroir et de qualité se prépare à l'avance. Pour mieux vous servir à l'espace restauration et faciliter le travail du traiteur, inscrivez-vous maintenant. Les inscriptions sur place seront très limitées.

Les repas du pique-nique du jeudi 07 août 2014 ne se feront que sur réservation.

#### **6 – Excursions**

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité.

La prestation comprend le transport, les entrées et l'accompagnement par des guides.

Restauration : repas tiré du sac à la charge du participant.

Pour des raisons de sécurité, nos amis à quatre pattes ne sont pas admis.

#### **7 – Randonnées pédestres**

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux randonnées pédestres. Le nombre d'inscrits est limité, il est préférable de vous inscrire dès maintenant. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs de la FFR. La prestation comprend le

« transport » et les visites. Restauration : afin de permettre aux participants de partager le repas de midi avec les cyclotouristes, passage des circuits au point d'accueil ou repas tiré du sac à la charge du participant.  
Des vêtements adaptés et de bonnes chaussures de marche sont recommandés.  
Pour des raisons de sécurité, nos amis à quatre pattes ne sont pas admis.

### 8 – Cyclo-découvertes®

Le nombre de places est limité, 2 circuits différents sont proposés par jour, soit 20 personnes par circuit. Repas tiré du sac à la charge du participant.

Les participants se rendront par leurs propres moyens sur les lieux de départ. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs et les visites sont comprises dans le prix.

**Rappel : les Cyclo-découvertes ne sont ouvertes qu'aux licenciés FFCT.**

### 9 – Accusé de réception

**Important !** L'accusé de réception sera envoyé après enregistrement de **votre dossier complet** comportant :

- **le bulletin d'inscription**, correctement rédigé et vérifié, accompagné, le cas échéant, du bulletin jeune.
- **un chèque** (à l'ordre du COSFIC 2014) du montant global des prestations et inscriptions.

Pour une inscription par courrier ou via internet sans adresse courriel, faire parvenir une enveloppe timbrée au tarif en vigueur jusqu'à 20g avec vos noms et adresse pour l'envoi de l'accusé de réception.

Pour une inscription via internet avec adresse courriel, l'accusé de réception est envoyé par courriel.

**Pour ce type d'inscription, le règlement par carte bancaire est à privilégier :** simplification, rapidité du traitement du dossier et bien sûr, sécurisation du paiement.

**Tout dossier incomplet ne pourra être traité, ce qui retardera votre inscription.**

Les dossiers seront retirés :

- **le vendredi 1<sup>er</sup> août de 14h à 20h, le samedi 2 août et le dimanche 3 août de 8 h à 20h.**

sur le site du **parc logistique des Echerolles**, rue des côtes, 03150 Saint-Loup (près de la RN7)

- **à compter du lundi 4 août de 8 h à 19 h** à la salle des arts martiaux, rue de la Moutte (près de la permanence) à St-Pourçain / Sioule .

La permanence au lycée Blaise de Vigenère sera ouverte à partir du samedi 2 août à 14h. Ce site ne sera pas accessible aux véhicules, des parkings seront à votre disposition aux entrées de la ville.

**Les hébergements collectifs seront ouverts à partir du samedi 2 août à 10 h.**

Aucun accès à ces sites ne sera possible, ni accepté avant ces dates et heures définies.

### 10 - Sécurité

Les participants s'engagent à respecter le Code de la route en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs ou de leurs représentants dûment accrédités et de la réglementation environnementale.

Chaque participant devra avoir sur lui sa fiche d'identification pour tous problèmes pouvant intervenir lors des randonnées.

Le port du casque est vivement recommandé.

### 11 – Tickets valeur

Les tickets valeur servant de monnaie d'échange sur les points de consommation de la semaine fédérale pourront être remboursés, sur demande, en fin de semaine uniquement sur place selon les modalités précisées clairement (lieu, jour, horaires et minimum) par affichage à la permanence. Aucun remboursement ne sera fait à posteriori par courrier.

### 12- Responsabilité

Un local sera mis à disposition gratuitement pour mettre les vélos à l'abri, local fermé. Tous les vélos qui y seront placés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il est recommandé aux participants de prendre toute mesure empêchant le vol quand leur vélo n'est plus sous leur surveillance et de souscrire une assurance les garantissant contre le vol de matériel.

Le COSFIC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des vélos des participants ou de leurs accessoires annexes et précise qu'il n'assume aucune obligation de garde ni de conservation des biens.

## **BULLETIN DE RÉSERVATION de logement chez l'habitant**

À compléter et à renvoyer impérativement avec votre bulletin d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Pays : .....  
Tél. fixe : ..... Tel portable : .....  
Adresse mail : ..... @ .....

Du : -- / -- / au -- / -- (02/08/2014 minimum au 11/08/2014 maximum)

### Logement chez l'habitant

Nombre de personnes

Nombre de lits 2 places

Possibilité cuisine oui  non

Nombre de lits 1 place

Animaux oui  non

Si oui, précisez : .....



#### 4) Restauration (à la permanence)

	S	D	L	M	M	J	V	S	D	Nombre	Prix	Montant
Nombre de petits-déjeuners <sup>(1)</sup>										x	5 €	
Nombre de repas du midi <sup>(2)</sup>										x	14,50 €	
Nombre de repas du soir <sup>(2)</sup>										x	14,50 €	
Pique-nique produits régionaux Parfait de charolais " Hippodrome Vichy " jeudi 7 août										x	11 €	
Pique-nique produits régionaux Poulet bourbonnais " Hippodrome Vichy " jeudi 7 août										x	11 €	
Repas de clôture le samedi 9 août soir										x	26 €	
Buffet du dimanche 10 août midi										x	14,50 €	
<b>SOUS-TOTAL 4</b>												

(1) Pour les personnes logées en hébergement collectif, le petit déjeuner pourra être pris à la permanence.

(2) Pour les repas de midi et/ou du soir l'inscription doit être faite la veille au soir à la permanence - en fonction des places disponibles, nombre limité.

#### 5) Réservation excursions à la journée

**Nombre limité par jour, réparties sur plusieurs visites. Repas tiré du sac à votre charge, transport et visites inclus.**

	Nombre	Prix	Montant
<b>Dimanche 3 août</b>			
▶ Visite guidée de Saint-Pourçain, cité viticole et dégustation gourmande	x	10 €	
<b>Lundi 4 août</b>			
▶ Vulcania	x	47 €	
▶ Villages de caractère : Charroux, Chantelle	x	24 €	
▶ Trésors du pays saint-pourçainois : St -Pourçain, Verneuil-en-Bourbonnais, Chareil-Cintrat	x	27 €	
<b>Mardi 5 août</b>			
▶ Moulins capitale du Bourbonnais, Centre national costumes de scène	x	29 €	
▶ Vie de château en Bourbonnais : Lapalisse, Billy, Montaigut	x	24 €	
▶ Villages de caractère : Charroux, Chantelle	x	24 €	
▶ Le Pal : parc animalier et d'attractions	x	37 €	
<b>Mercredi 6 août</b>			
▶ Moulins capitale du Bourbonnais, Centre national costumes de scène	x	29 €	
▶ Vie de château en Bourbonnais : Lapalisse, Billy, Montaigut	x	24 €	
▶ Patrimoine et Belle époque à Nérès-les-Bains, MUPOP	x	24 €	
▶ Le Pal : parc animalier et d'attractions	x	37 €	
<b>Jeudi 7 août</b>			
▶ Vichy second empire, belle époque, âge d'or	x	25 €	
<b>Vendredi 8 août</b>			
▶ Vulcania	x	47 €	
▶ Découverte et montée du Puy de Dôme	x	36 €	
▶ Les 1 000 facettes de la forêt de Tronçais	x	24 €	
<b>Samedi 9 août</b>			
▶ Moulins capitale du Bourbonnais, Centre national costumes de scène	x	29 €	
▶ Bocage Bourbonnais : Noyant l'insolite, Bourbon-l'Archambault	x	20 €	
▶ Trésors du pays saint-pourçainois : St-Pourçain, Verneuil-en-Bourbonnais, Chareil-Cintrat	x	27 €	
▶ L'aventure Michelin et montée du Puy de Dôme	x	37 €	
<b>SOUS-TOTAL 5</b>			

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 juin en fonction du taux de remplissage des autocars,  
nous nous réservons la possibilité d'annuler et/ou de reporter votre choix.  
Voir détail des excursions sur le site <http://sf2014.ffct.org/>

**76° SEMAINE FÉDÉRALE  
INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME**

du 3 au 10 août 2014 - Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier)

N° DOSSIER

Réservé à l'organisateur

6) Randonnées pédestres à la journée

Le nombre de personne est limité. Repas tiré du sac, à votre charge, **OU NOUVEAU** : possibilité de déjeuner au Point d'accueil. Transport et visites inclus.

		Nombre	Prix	Montant
<b>Dimanche 3 août</b>	▶ Les plaisirs du vignoble - 7 km		x 5 €	
	▶ Les plaisirs du vignoble - 14 km		x 5 €	
	▶ Les plaisirs du vignoble - 24 km		x 5 €	
<b>Lundi 4 août</b>	▶ Secrets des églises bourbonnaises - 8 km		x 11 €	
	▶ Secrets des églises bourbonnaises - 14 km		x 15 €	
	▶ La forêt des Colettes - 9,5 km		x 12 €	
	▶ La forêt des Colettes - 16 km		x 18 €	
<b>Mardi 5 août</b>	▶ Le val de Besbre et les châteaux - 6,700 km		x 11 €	
	▶ Le val de Besbre et les châteaux - 14,400 km		x 15 €	
	▶ Au fil de l'Allier - 8 km		x 11 €	
	▶ Au fil de l'Allier - 13 km		x 15 €	
<b>Mercredi 6 août</b>	▶ Vallée de l'Aumance - 8,3 km		x 13 €	
	▶ Vallée de l'Aumance - 17,700 km		x 19 €	
	▶ Au fil du canal du Berry - 6,500 km		x 12 €	
	▶ Forêt de Tronçais - 13,500 km		x 19 €	
<b>Jeudi 7 août</b>	▶ Vichy la belle (sans transport, possibilité de prendre la navette) - 6,5 km		x 7 €	
<b>Vendredi 8 août</b>	▶ À l'orée du bois de Randan - 7,100 km		x 11 €	
	▶ À l'orée du bois de Randan - 14 km		x 15 €	
	▶ Découverte de la montagne Bourbonnaise - 7 km		x 11 €	
	▶ Découverte de la montagne Bourbonnaise - 14,300 km		x 15 €	
<b>Samedi 9 août</b>	▶ Bourbon et la Forteresse médiévale - 8 km		x 11 €	
	▶ Bourbon et la Forteresse médiévale - 13 km		x 17 €	
	▶ Trésors du bocage - 6,500 km		x 11 €	
	▶ Trésors du bocage - 8,700 km		x 15 €	

SOUS-TOTAL 6

7) Cyclo-découverte® : départ déporté, 6 circuits en alternance sur 5 jours avec visite (par groupe de 20). Repas tiré du sac, à votre charge et visites incluses dans le prix. (L'article 8 du RI ne prévoit pas le transport).

		Nombre	Prix	Montant
<b>Lundi 4 août</b>	▶ Églises peintes Sud		x 10 €	
<b>Mardi 5 août</b>	▶ La vigne		x 10 €	
<b>Mercredi 6 août</b>	▶ Châteaux		x 10 €	
<b>Jeudi 7 août</b>	▶ Vichy, Reine des villes d'eau		x 10 €	
<b>Vendredi 8 août</b>	▶ Églises peintes Nord		x 10 €	
<b>Samedi 9 août</b>	▶ Terre des Bourbons		x 10 €	

SOUS-TOTAL 7

8) Prestations diverses :

		Nombre	Prix	Montant
Soirée à l'Opéra de Vichy jeudi 7 " L'Art de la danse " spectacle rare, jeune et vivant.			x 44 €	
Soirée à l'Opéra de Vichy vendredi 8 " L'Art de la danse " spectacle rare, jeune et vivant.			x 44 €	
Navette Opéra			x 5 €	
Médaille souvenir			x 13 €	
Panier vins St Pourçain , (1 rouge, 1 blanc et 1 rosé)			x 14 €	
Couteau " Le Thiers " avec étui et sans tire-bouchon, gravure " SF 2014 " sur manche bois d'olivier, lame 10 cm			x 27 €	
Couteau " Le Thiers " avec étui et tire-bouchon, gravure " SF 2014 " sur manche en bois, lame 10 cm			x 35 €	
Film vidéo souvenir			x 25 €	
Navette accompagnateurs : <b>Départ</b> : St-Pourçain 9 h ▶ Vichy / <b>Retour</b> Vichy 16 h 30 ▶ St-Pourçain (inscription la veille permanence COSFIC)			x 5 €	
Navette cyclos* : <b>Départ</b> : Vichy 7 h ▶ St Pourçain / <b>Retour</b> St-Pourçain 19 h ▶ Vichy (inscription la veille permanence COSFIC)			x 5 €	
Achat planche de ticket de valeur			x 20 €	

\* Possibilité garage fermé pour les vélo à St-Pourçain.

SOUS-TOTAL 8

TOTAL GÉNÉRAL : 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 = €

**Renseignements complémentaires**

Date d'arrivée prévue :

- vendredi 1<sup>er</sup> août à partir de 14 h  dimanche 03 août   
samedi 02 août  Autre jour (du 04 au 09 août)  .....

**Retrait des dossiers muni obligatoirement de votre accusé de réception :**

au parc logistique des Echerolles, rue des côtes 03150 Saint-Loup (près de la RN7)

- ▶ le vendredi 1<sup>er</sup> août de 14 h à 20 h
- ▶ le samedi 2 août
- ▶ le dimanche 3 août de 8 h à 20 h
- ▶ à compter du lundi 4 août de 8h à 19h Salle des Arts martiaux St Pourçain / Sioule

**À REMPLIR OBLIGATOIREMENT**

**Personne à prévenir en cas d'urgence**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

**Votre adresse si vous n'êtes pas en hébergement fédéral**

(adresse de votre logement sur place) :

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

**Avez-vous bien noté votre numéro de téléphone et adresse e-mail (lisible) page 3 ?**

Joindre une enveloppe timbrée pour le retour de votre accusé de réception  
(voir règlement intérieur paragraphe 9).

«Je déclare expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Semaine fédérale  
et m'engage à m'y conformer en toutes ses dispositions».

Fait à : ..... Le : .....2014

**Signature de toutes les personnes inscrites sur ce bulletin :**

Nom(s)						
Signature(s)						

**Adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription**

COSFIC – 2014 Saint-Pourçain-sur-Sioule  
3 rue Guérat - BP 1  
03500 SAULCET  
Téléphone. : 04 70 35 06 46  
E-mail : ffct.sf2014@aliceadsl.fr

**IMPORTANT : la copie de votre licence n'est pas demandée, cependant aucune inscription ne sera effectuée avant la prise de la licence 2014.  
Vous pouvez vous inscrire via Internet sur le serveur de la FFCT et payer de préférence par carte bancaire au travers du site fédéral  
(paiement sécurisé) : <http://www.ffct.org>  
Pour les étrangers, le règlement doit se faire par virement bancaire. Le code IBAN sera fourni sur demande.**

## Bulletin d'inscription Jeunes

Nom du jeune : ..... Prénom du jeune : .....  
 Date de naissance du jeune : ..... Âge du jeune : .....  
 N° de licence du jeune : ..... Ligue du jeune : .....  
 N° club du jeune : ..... Club du jeune : .....

**Si le jeune participe à la semaine fédérale avec d'autres personnes que ses parents, indiquer les coordonnées des parents**

**Adresse Père :** .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Pays : .....  
 Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
 Adresse mail : .....

**Adresse Mère :** .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Pays : .....  
 Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
 Adresse mail : .....

**Adresse Tuteur :** .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Pays : .....  
 Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
 Adresse mail : .....

### Accueil des Jeunes licenciés et non licenciés

	Nombre	Prix	Montant
<b>A - Centre aéré de 4 à 14 ans</b> du 04 au 08 août 2014 (repas, goûter, animation). <b>Pour les moins de 4 ans</b> (licence Famille FFCT obligatoire) - Contactez le Cosfic 2014 pour garderie et crèche éventuelle.		x 99 €	
<b>SOUS-TOTAL A</b>			

	L	M	M	J	V	S	Nombre	Prix	Montant
<b>B - Sorties vélo de 10 à 18 ans</b> (licence FFCT obligatoire)									
Vélo route.							x	10 €	
VTT							x	10 €	
<b>SOUS-TOTAL B</b>									
<b>TOTAL A et/ou B</b>									

**C - Animations Jeunes de 17 h à 19 h** (inscription obligatoire la veille au Point Jeune)

**À reporter page 3 sous-total 2**

**La date limite d'inscription est fixée au 1<sup>er</sup> mai 2014**

Joindre une photo récente de l'enfant (ne pas l'agrafer ni la coller)

L'autorisation parentale est à télécharger sur le site du COSFIC 2014 : <http://www.sf2014.ffct.org> dans le menu « inscriptions » ou à demander par écrit au COSFIC 2014, BP -3, rue Guérat BP 1 - 03500 Saulcet accompagné d'une enveloppe timbrée. Ces documents (bulletin d'inscription signé, fiche sanitaire et photo) sont à transmettre par courrier au COSFIC.

Accueil des jeunes à la journée :

**A : Centre aéré**

Accueil au centre aéré correspondant selon les horaires du centre aéré.

**B : Sorties vélo**

Ces sorties seront encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux.

Des circuits seront proposés chaque jour au départ de la permanence :

▶ de 38 à 50 km pour les routiers

▶ de 20 à 50 km pour les vététistes.

L'accueil des jeunes à la journée se fera à partir de 8h30 à l'Espace jeunes, retour pour 16 h (fin d'accueil à 17 h).

Les enfants doivent être amenés et repris par leur père, mère ou tuteur à l'Espace jeune.

Prévoir le pique-nique, l'argent de poche et les tickets (pour la route : passage chaque jour à un Point d'accueil).

Être autonome au point de vue matériel (matériel de réparation).

**Le casque bien réglé est obligatoire.**

Signature du représentant légal